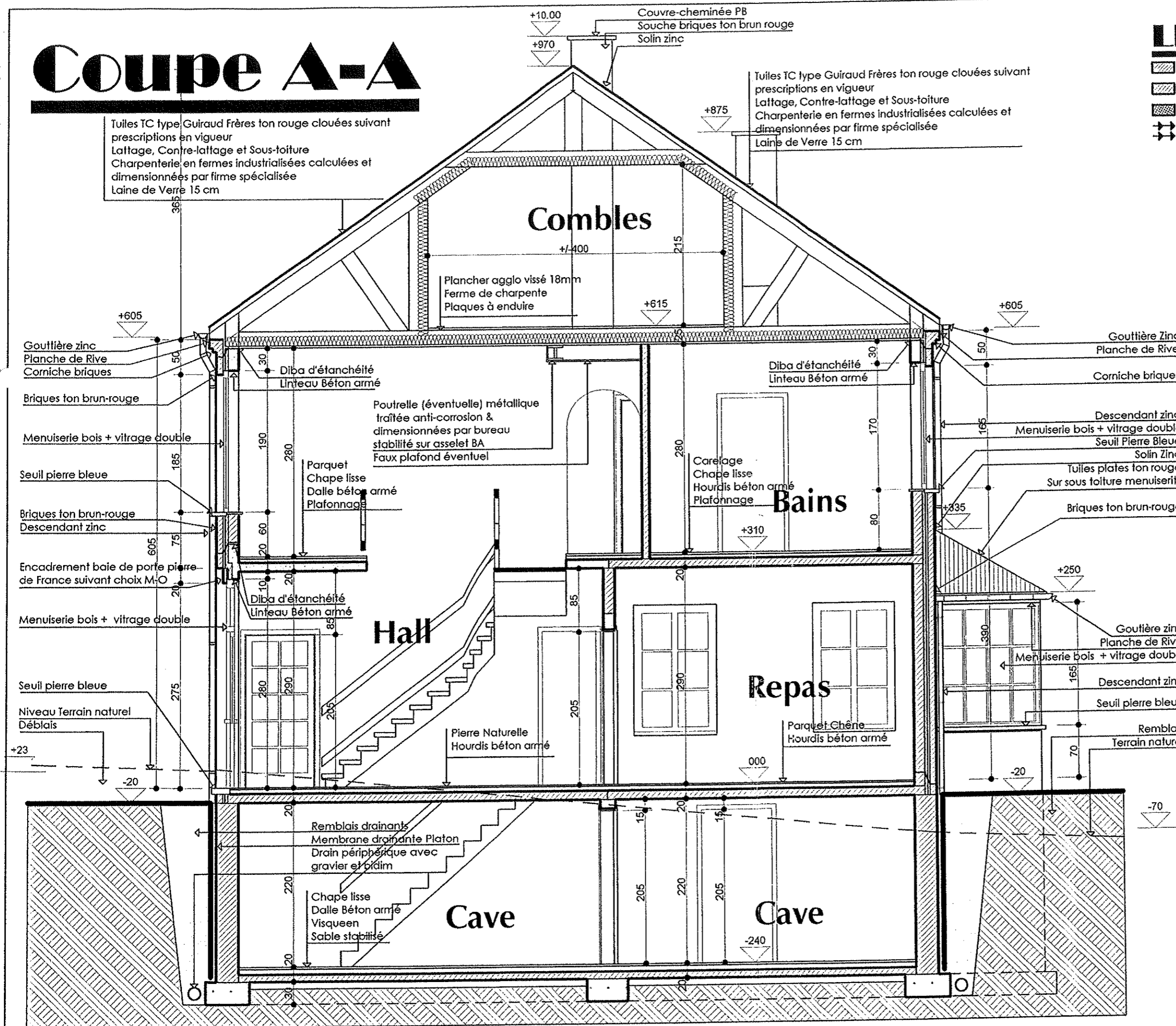


LEGENDE:

- Maçonnerie en briques Ton brun-rouge
- Maçonnerie Blocs béton lourds en fondation et en blocs terre cuite (Ou argex) en élévation
- Maçonnerie Blocs de Plâtre
- Egouttage Enterré
- Egouttage Suspendu

Sous-Sol

Coupe A-A



LEGENDE :

- Maçonnerie en briques Ton brun-rouge
- Maçonnerie Blocs béton lourds en fondation et en blocs terre cuite (Ou argex) en élévation
- Maçonnerie Blocs de Plâtre
- Egoûtage Enterré
- Egoûtage Suspendu

L'Architecte recommande les essais de sol. Les Fondations proposées seront à revoir par un ingénieur civil en stabilité; En fonction du rapport d'essais de sol fourni par un bureau spécialisé.

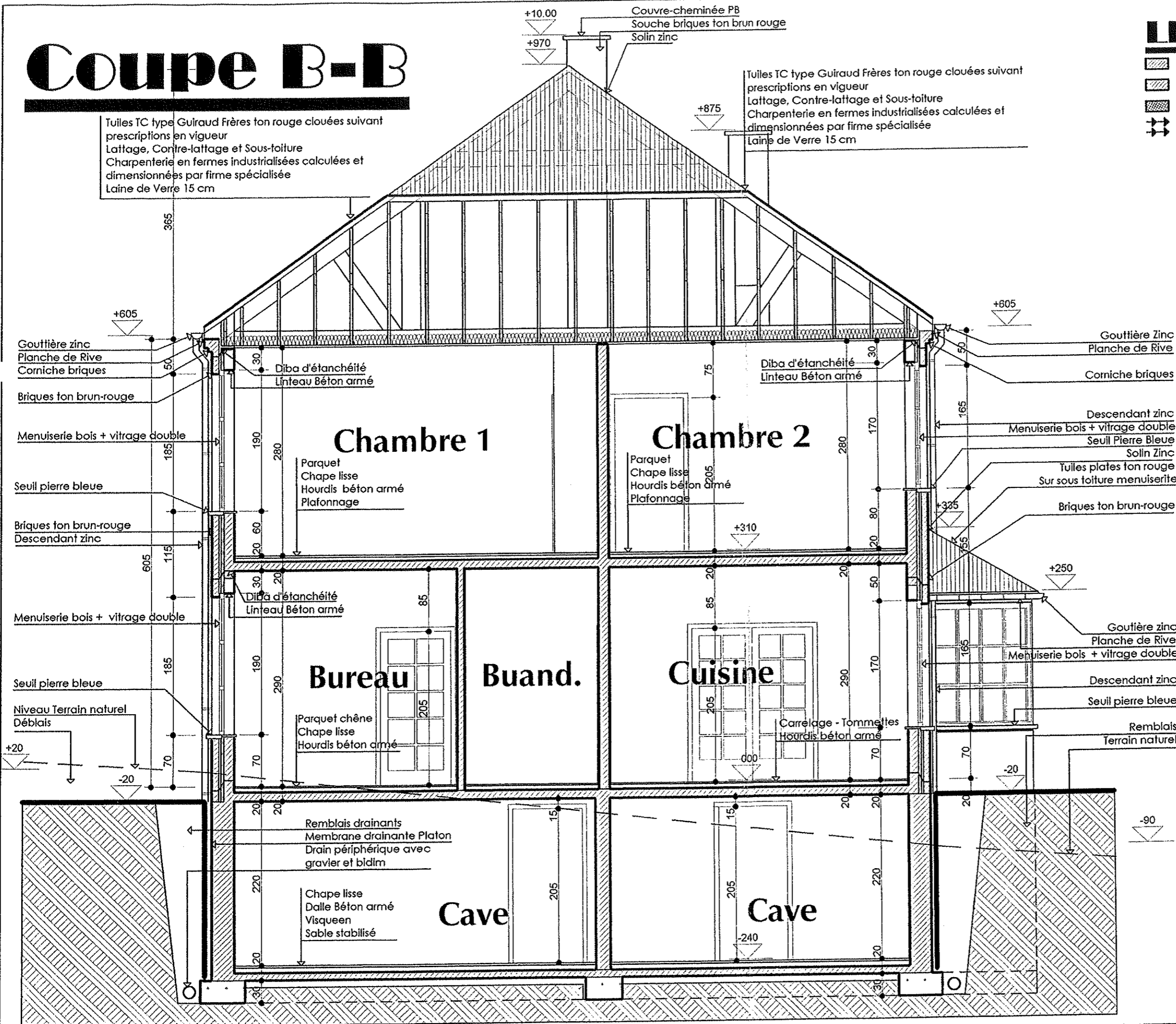
Fondations à descendre sur le bon sol Minimum 70 cm; Toutes les maçonneries en contact avec les terres sont à enduire d'un cimentage hydrofuge au sable du Rhin + deux couches de coaltar.

Tous les aciers recevront, avant mise en oeuvre, deux couches de protection anticorrosion.

Tout profilé métallique assis sur une maçonnerie portante et/ou un asselet en béton armé sera posé sur une membrane souple de type Derbigum afin de compenser toute dilatation éventuelle.

Au droit des encastres pour tuyauteries (chutes sanitaires, etc...), les ouvrages seront liaisons par des armatures à maçonneries type Murfor placées tous les fas sur une longueur minimum de 100 cm.

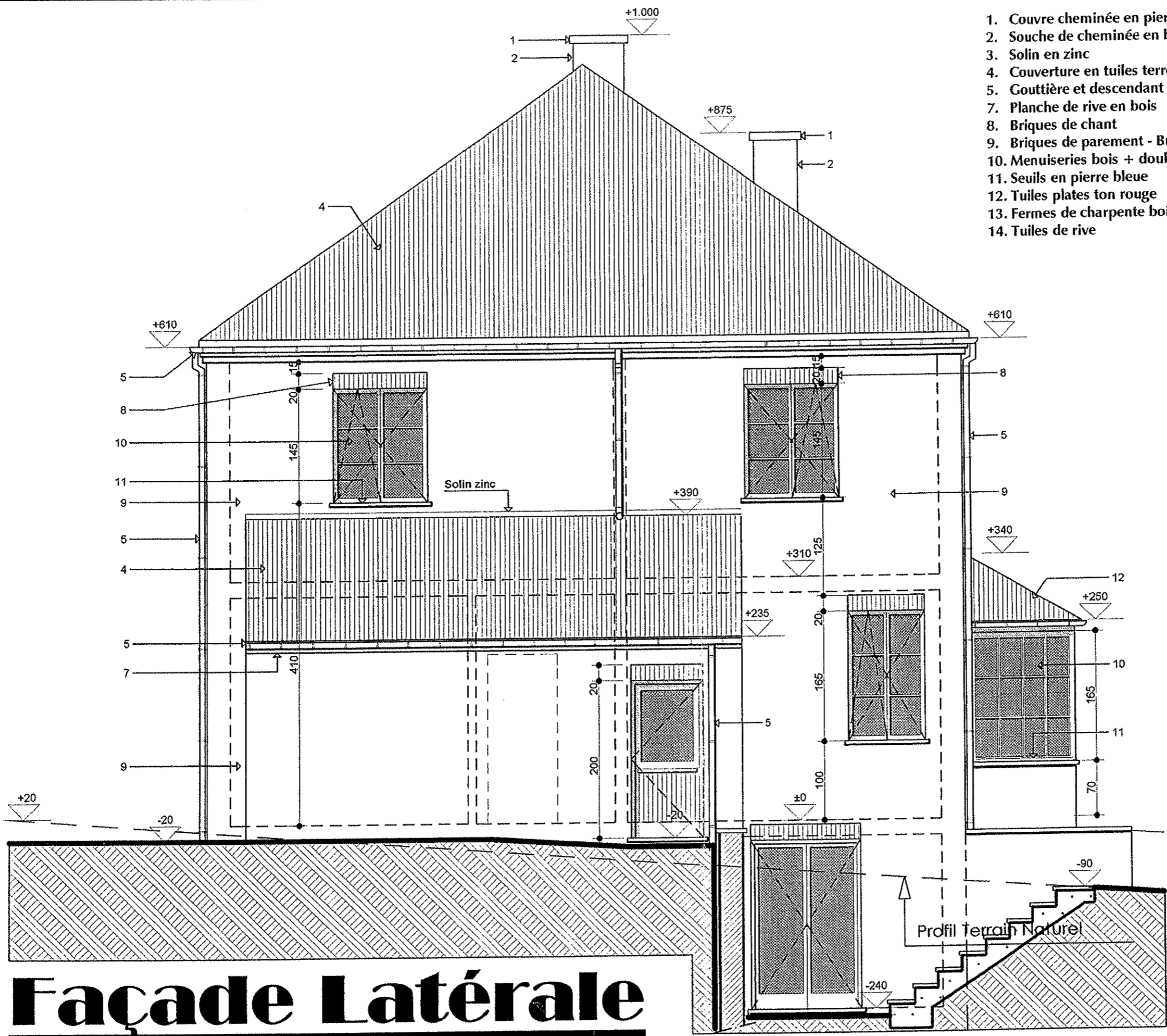
Coupe B-B



LEGENDE :

- Maçonnerie en briques Ton brun-rouge
- Maçonnerie Blocs béton lourds en fondation et en blocs terre cuite (Ou argex) en élévation
- Maçonnerie Blocs de Plâtre
- Evgouttage Enterré
- Evgouttage Suspendu

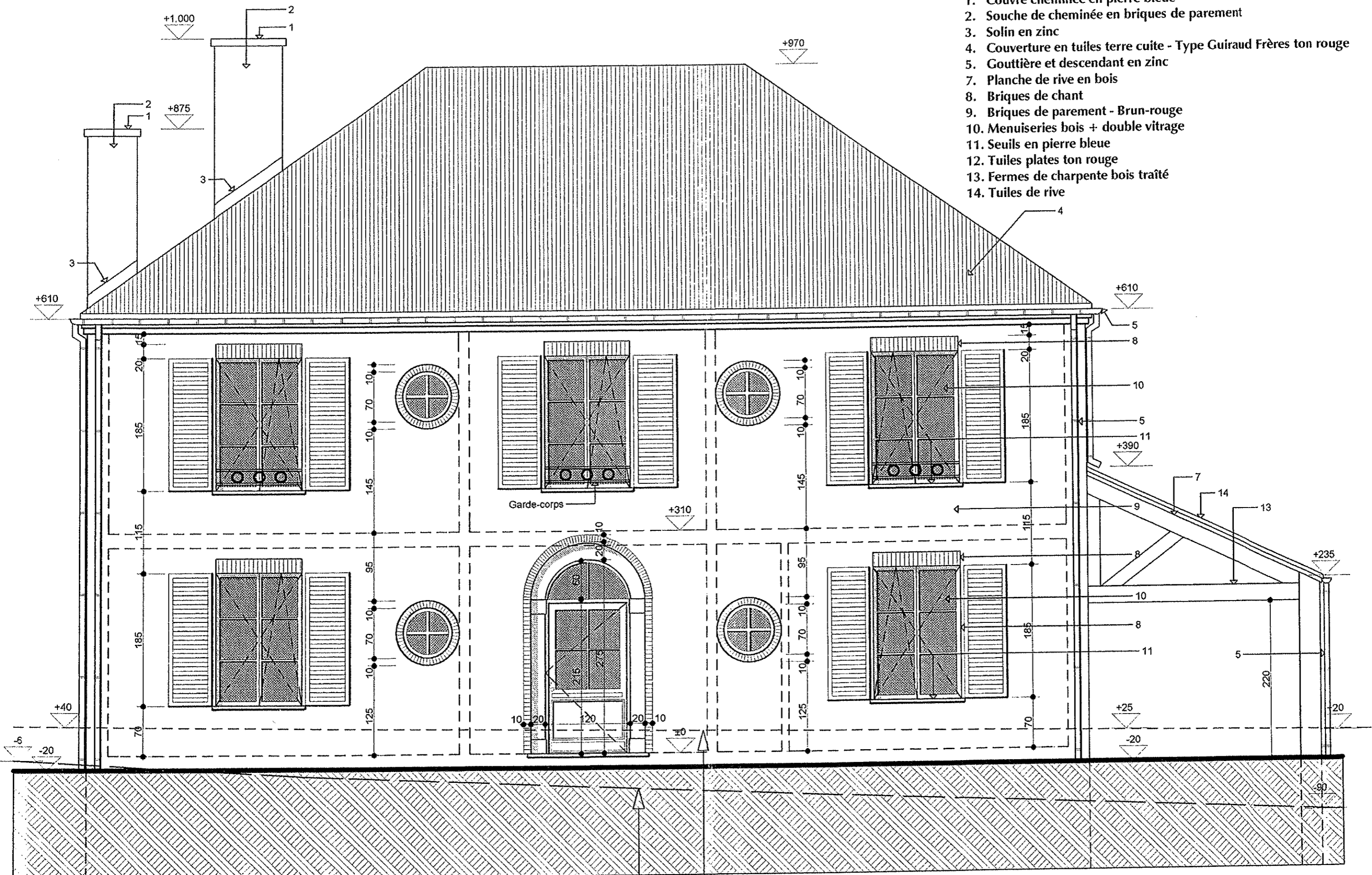
L'Architecte recommande les essais de sol. Les Fondations proposées seront à revoir par un ingénieur civil en stabilité; En fonction du rapport d'essais de sol fourni par un bureau spécialisé.
 Fondations à descendre sur le bon sol Minimum 70 cm: Toutes les maçonneries en contact avec les terres sont à enduire d'un cimentage hydrofuge au sable du Rhin + deux couches de coalitar.
 Tous les aciers recevant, avant mise en oeuvre, deux couches de protection anticorrosion.
 Tout profilé métallique assis sur une maçonnerie portante et ou un asselet en béton armé sera posé sur une membrane souple de type Derbigum afin de compenser toute dilatation éventuelle.
 Au droit des encastres pour tuyauteries (chutes sanitaires, etc...), les ouvrages seront liaisons par des armatures à maçonneries type Murfor placées tous les fas sur une longueur minimum de 100 cm.



1. Couvre cheminée en pierre bleue
2. Souche de cheminée en briques de parement
3. Solin en zinc
4. Couverture en tuiles terre cuite - Type Guiraud Frères ton rouge
5. Gouttière et descendant en zinc
7. Planche de rive en bois
8. Briques de chant
9. Briques de parement - Brun-rouge
10. Menuiseries bois + double vitrage
11. Seuils en pierre bleue
12. Tuiles plates ton rouge
13. Fermes de charpente bois traité
14. Tuiles de rive

Façade Latérale

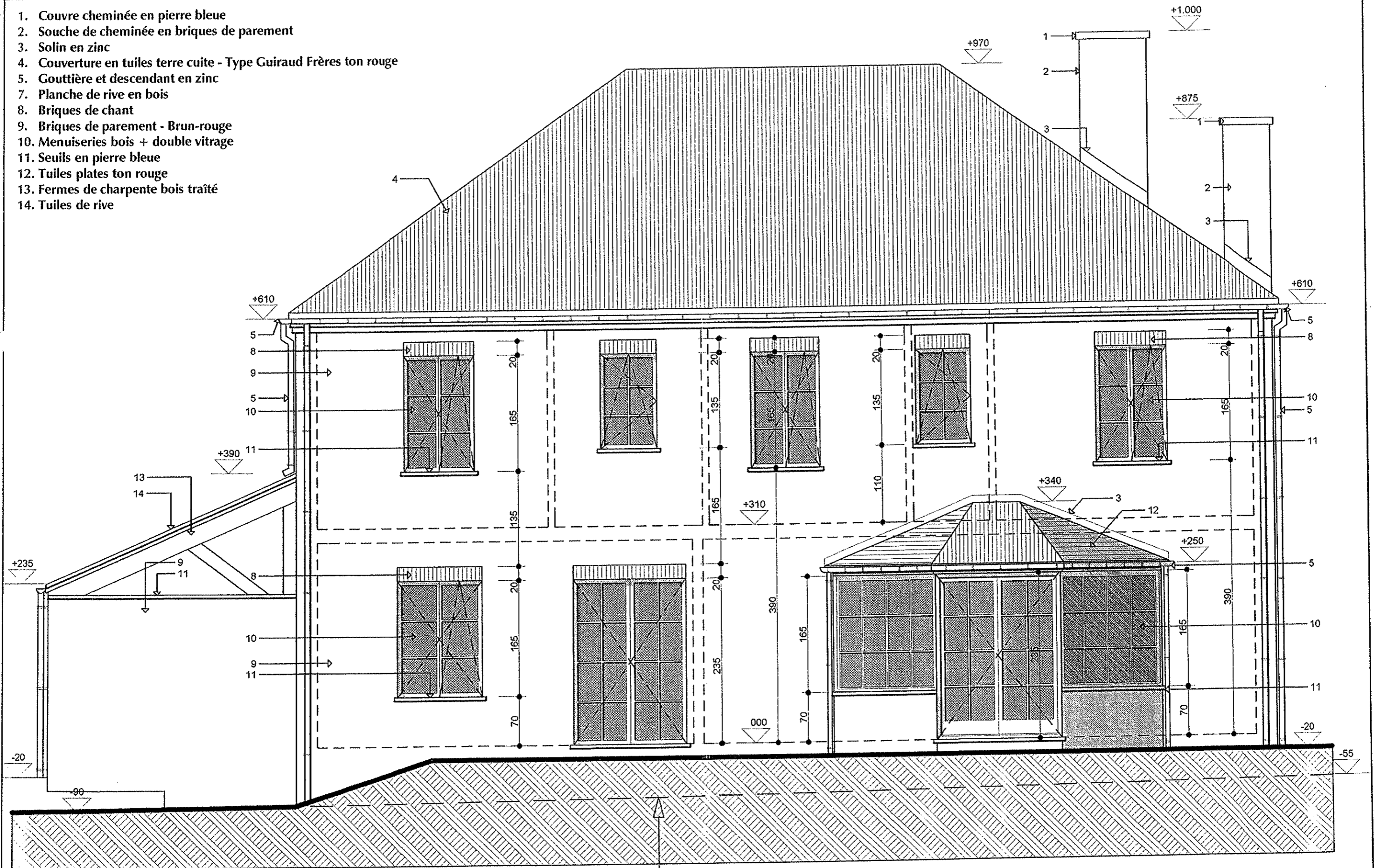
1. Couverche en pierre bleue
2. Souche de cheminée en briques de parement
3. Solin en zinc
4. Couverture en tuiles terre cuite - Type Guiraud Frères ton rouge
5. Gouttière et descendant en zinc
7. Planche de rive en bois
8. Briques de chant
9. Briques de parement - Brun-rouge
10. Menuiseries bois + double vitrage
11. Seuils en pierre bleue
12. Tuiles plates ton rouge
13. Fermes de charpente bois traité
14. Tuiles de rive



Façade rue

Profil Terrain Naturel
Profil Voirie

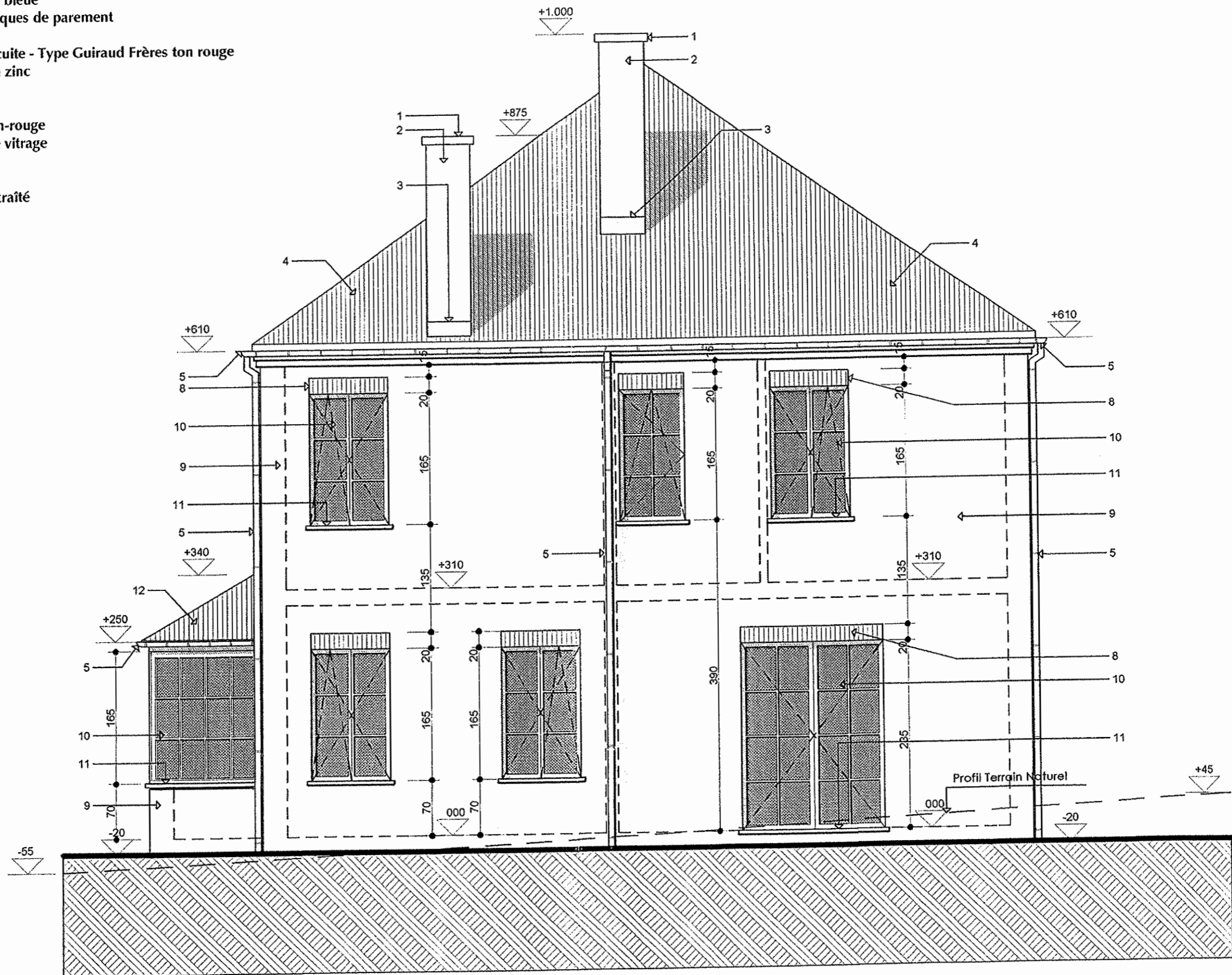
1. Couvre cheminée en pierre bleue
2. Souche de cheminée en briques de parement
3. Solin en zinc
4. Couverture en tuiles terre cuite - Type Guiraud Frères ton rouge
5. Gouttière et descendant en zinc
7. Planche de rive en bois
8. Briques de chant
9. Briques de parement - Brun-rouge
10. Menuiseries bois + double vitrage
11. Seuils en pierre bleue
12. Tuiles plates ton rouge
13. Fermes de charpente bois traité
14. Tuiles de rive



PROFIL TERRAIN NATUREL

Façade Arrière

1. Couvre cheminée en pierre bleue
2. Souche de cheminée en briques de parement
3. Solin en zinc
4. Couverture en tuiles terre cuite - Type Guiraud Frères ton rouge
5. Gouttière et descendant en zinc
7. Planche de rive en bois
8. Briques de chant
9. Briques de parement - Brun-rouge
10. Menuiseries bois + double vitrage
11. Seuils en pierre bleue
12. Tuiles plates ton rouge
13. Fermes de charpente bois traité
14. Tuiles de rive



Façade Latérale Gauche

Egouttage : 1/80

L'Architecte recommande les essais de sol. Les Fondations proposées seront à revoir par un Ingénieur civil en stabilité. En fonction du rapport d'essais de sol fourni par un bureau spécialisé.

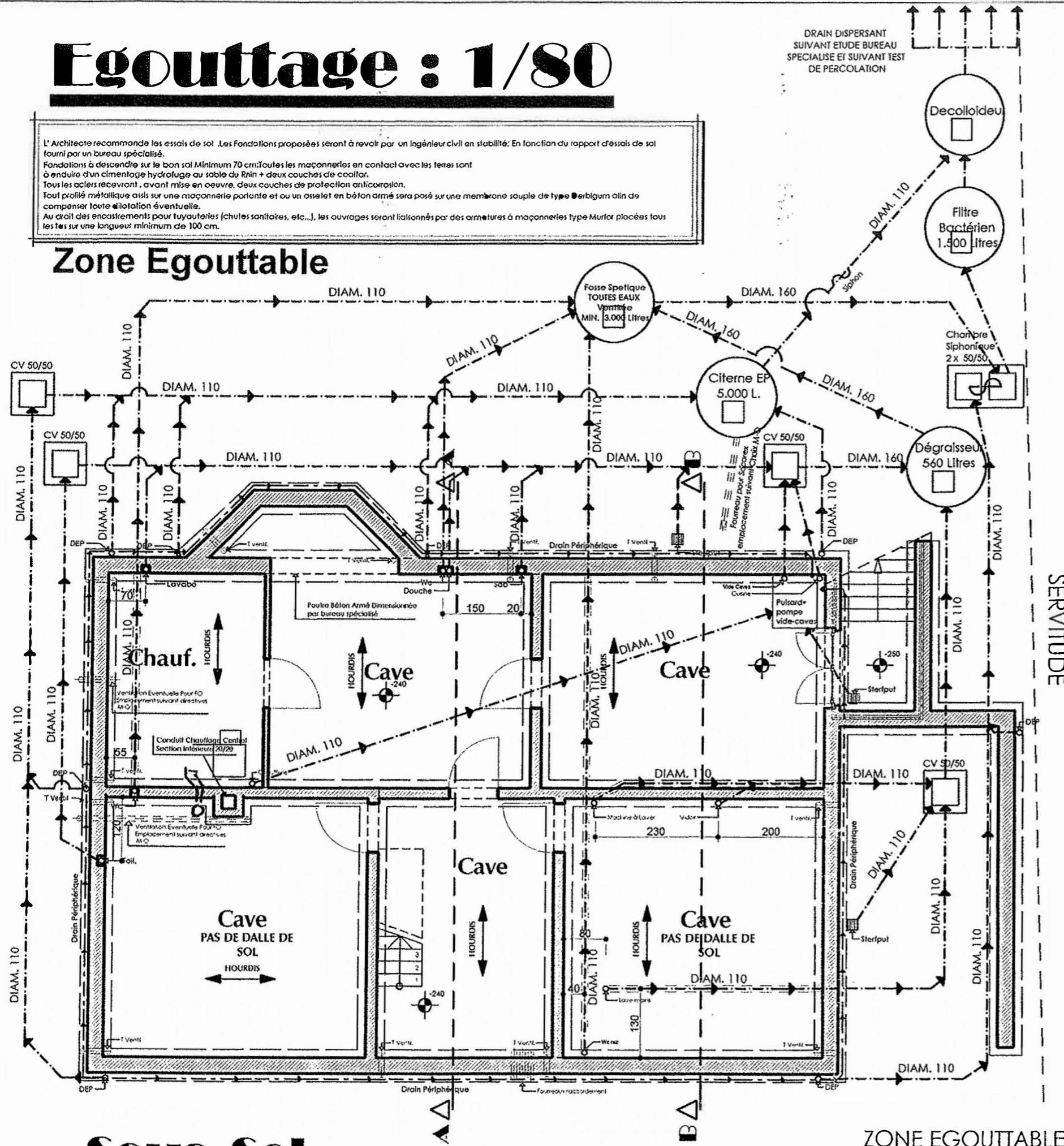
Fondations à descendre sur le bon sol Minimum 70 cm. Toutes les maçonneries en contact avec les terres sont à enduire d'un cimentage hydrofuge au sable du Rhin + deux couches de caillor.

Tous les aciers recevront, avant mise en oeuvre, deux couches de protection anticorrosion.

Tout profilé métallique assis sur une maçonnerie portante et ou un ossélet en béton armé sera posé sur une membrane souple de type Belgium afin de compenser toute dilatation éventuelle.

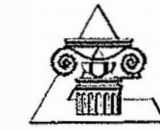
Au droit des encastres pour tuyauteries (chutes sanitaires, etc...), les ouvrages seront liaisons par des armatures à maçonneries type Murloc placées tous les 1m sur une longueur minimum de 100 cm.

Zone Egouttable



LEGENDE :

- Maçonnerie en briques Ton brun-rouge
- Maçonnerie Blocs béton lourds en fondation
- et en blocs terre cuite (Ou argex) en élévation
- Maçonnerie Blocs de Plâtre
- Egouttage Enterré
- Egouttage Suspensé



Philippe FLASSE Michel HUEZ
ARCHITECTES

37, Rue Michel DANIELÉ - 7370 DOLE
TEL 045 69 01 42

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes de la Province de Jura

OBJET

Construction d'une Habitation

Situation: Rue des Croix - 1390 GREZ DOUCEAU

Cadastre Sect. G N° 325 b ; 531 d p/c

Maitre de l'Ouvrage

39, Rue des Croix

1390 GREZ DOUCEAU

Documents :	Mans Rez, Etage et fondations	1/50
	Egouttage	1/75
MODIFICATIONS	Coups M : B0	1/50
	Façades	1/50
	Profilés	1/150
	Implantation	1/500
	Situations	1/10.000

Le Maître de l'Ouvrage s'engage à payer les honoraires de l'architecte par acomptes égaux à la date de la signature de la convention de mandat. Le montant des honoraires est de 450 000 F. Le Maître de l'Ouvrage s'engage à payer les honoraires de l'architecte par acomptes égaux à la date de la signature de la convention de mandat. Le montant des honoraires est de 450 000 F.

Approbations

Philippe FLASSE
L'Auteur de l'Œuvre

Le Maître de l'Ouvrage

L'Entrepreneur

AVANT PROJET	ECHELLE: 1/50	SURFACE:	PRIX: 450 000 F	Dossier 00.05
DEMANDÉ DE PERMIS				
EXÉCUTION				Plan n°
DESSINE LE: 24 02 2000	COLLABORATION:			
MODIFIÉ LE:				

Sous-Sol

ZONE EGOUTTABLE